



*Jun 2022*

# LIVRET D'ACCUEIL DES DOCTORANTS



[Université d'Orléans - Centre de Recherche Juridique Pothier](http://univ-orleans.fr)  
[UFR Droit, Economie, Gestion](http://univ-orleans.fr) – 11 rue de Blois – BP 26739 - 45067 Orléans cedex 2  
[crjp@univ-orleans.fr](mailto:crjp@univ-orleans.fr)



## Sommaire

### Préambule

[Mot des directeurs du Laboratoire](#)

### Le cadre institutionnel

[L'Université d'Orléans](#)

[Le Collège Doctoral Centre-Val de Loire](#)

[ED SSTED – Sciences de la Société : Territoires, Economie, Droit](#)

[Inscription administrative en doctorat](#)

[La candidature, l'Inscription, la réinscription](#)

[La soutenance](#)

[La cotutelle internationale](#)

[Le « label européen »](#)

[Le statut des doctorants](#)

[Les missions complémentaires](#)

[Les formations](#)

[Les aides à la mobilité](#)

[La cérémonie des diplômés](#)

[Ma thèse en 180 secondes](#)

[L'après thèse](#)

[Les associations](#)

[Le Centre de Recherche Juridique Pothier](#)

[Candidater](#)

[Etre doctorant au CRJP](#)

[Participer à la vie du laboratoire](#)

[Les financements](#)

[Les journées doctorales du laboratoire](#)

[La soutenance blanche](#)

[Les ressources](#)

### Les prestations des autres composantes de l'Université et hors Université

[UFR Droit, Economie, Gestion – UFR DEG](#)

[Bibliothèque Universitaire - BU](#)

[CROUS](#)

[Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire – MSH Vdl](#)

[ASTUCE](#)

[SPECIMENS](#)

[Témoignages de doctorants et docteurs](#)

[Contacts](#)

# Préambule

## Mot des directeurs du Laboratoire

*Le Centre de recherche juridique Pothier attache beaucoup d'importance à la promotion du doctorat dans les disciplines juridiques au sein de la faculté de droit, d'économie et de gestion, ainsi qu'à l'accompagnement et au soutien de ses doctorants.*

*Alors que le doctorat a parfois – à tort – mauvaise presse auprès des étudiants de licence et de master, il reste, après l'Habilitation à Diriger les Recherches (H.D.R.), le plus haut diplôme que peut délivrer à ce jour l'Université et une voie d'excellence permettant de parfaire sa formation antérieure, en se forgeant une compétence et une expertise étendues dans le domaine juridique. Contrairement à une idée reçue, le doctorat n'enferme pas : s'il oriente naturellement vers la carrière universitaire, il ouvre également bien des portes et offre de nombreuses possibilités de carrières réussies en dehors de la voie académique, dans le secteur privé, comme dans la sphère publique.*

*Chaque année, le CRJ Pothier encourage les meilleurs étudiants issus des cursus juridiques à s'engager dans la voie de la thèse, en les aidant à obtenir un financement. Le laboratoire est également là pour accompagner ses doctorants tout au long de leur thèse, en facilitant leurs conditions de travail, en encourageant les projets collectifs dont ils sont à l'initiative et en les associant aux manifestations scientifiques organisées au sein de la faculté.*

*Les doctorants sont des enseignants-chercheurs à part entière, qui ont pleinement vocation à participer à la vie du laboratoire et de la faculté.*



**Florent Blanco**  
**Professeur de droit public**  
**Directeur**



**Géraldine Goffaux-Callebaut**  
**Professeur en droit privé**  
**Directrice adjointe**

# Le cadre institutionnel

Les doctorants sont à la fois des étudiants relevant d'un établissement d'enseignement supérieur (l'Université d'Orléans) ainsi que d'une école doctorale (l'ED-SSTED), et des chercheurs appartenant à un laboratoire (le Centre de Recherche Juridique Pothier).

## L'Université d'Orléans



Fondée en 1306 par le Pape Clément V, l'Université d'Orléans est l'une des plus anciennes universités d'Europe.

Elle rayonne dans l'Europe entière. Elle ferme après la Révolution Française en 1793, comme toutes les universités de France. Elle renaît au milieu des années 1960 avec la création d'un campus universitaire au sud de la ville d'Orléans. Depuis, elle s'est développée en s'implantant dans les 6 départements de la région Centre-Val de Loire.

[Pour en savoir davantage](#)

## Le Collège Doctoral Centre-Val de Loire



Le collège doctoral Centre Val de Loire est chargé de définir et de mettre en œuvre la formation doctorale transverse aux écoles doctorales de l'Université de Tours, l'Université d'Orléans et l'INSA Centre Val de Loire, ainsi que les actions pour favoriser l'insertion professionnelle des doctorants et la valorisation du doctorat.

[Pour en savoir davantage](#)

## ED SSTED – Sciences de la Société : Territoires, Economie, Droit

L'École Doctorale « Sciences de la Société : Territoires, Économie et Droit » rassemble

l'ensemble du potentiel de formation à la recherche des Universités de Tours et d'Orléans au sein de la COMUE Val-de-Loire, en droit, économie, gestion, géographie, sociologie, démographie, anthropologie, aménagement-urbanisme, sciences de l'information et de la communication, sciences politiques... Elle regroupe sept équipes de recherche : CEDETE, CITERES, CRJ Pothier, IRJI, LEO, PRIM, VALLOREM. Parmi les chercheurs et enseignants-chercheurs de ces équipes 150 sont habilités à diriger des recherches.

[Pour en savoir davantage](#)

### **Inscription administrative en doctorat**

Toutes les démarches, afin d'entamer et de poursuivre un doctorat, doivent se réaliser via l'application ADUM (application dédiée pour le doctorat).

### **La candidature, l'inscription, la réinscription**

Après qu'un enseignant-chercheur Habilité à Diriger des Recherches (HDR) a accepté d'encadrer votre thèse, il convient d'effectuer votre candidature via l'application ADUM.

Une procédure précise et claire est disponible sur cette application afin de créer votre profil et renseigner les différentes rubriques.

Il conviendra d'effectuer la mise à jour de votre dossier au fur et à mesure de son évolution et de vous réinscrire chaque année via cette plateforme.

[Pour en savoir davantage](#)

### **La soutenance**

La soutenance de thèse est une étape importante avant la délivrance du diplôme.

L'application ADUM permet de l'organiser.

[Pour en savoir davantage](#)

### **La cotutelle internationale**



La cotutelle internationale thèse permet à l'étudiant d'obtenir un double diplôme, le doctorat français et le diplôme équivalent dans un autre pays.

L'étudiant s'inscrit dans les deux universités, en France et à l'étranger, dont l'une l'exonère des droits d'inscription. Il y a deux directeurs de thèse, un en France, l'autre à l'étranger et l'obligation d'effectuer des séjours alternatifs en France et à l'étranger.

La soutenance doit être faite dans une des langues, le résumé dans l'autre. Tous ces éléments figurent obligatoirement dans une convention signée par le Président de chaque Université.

[Pour en savoir davantage](#)

## Le « label européen »



Le « Doctorat Européen » ou « Doctor Europaeus » est un label délivré par l'Université d'Orléans, qui s'applique au diplôme national de doctorat, déjà reconnu à l'international dans le cadre du système L.M.D, et qui permet la reconnaissance de la dimension européenne du projet doctoral.

Il concerne les doctorants des établissements d'enseignement supérieur des pays membres de la Communauté Européenne, étendue aux autres états de l'Association Européenne de Libre Échange (Suisse, Islande, Norvège, Lichtenstein).

[Pour en savoir davantage](#)

## Le statut des doctorants

### **Les financements spécifiques au titre de la thèse**

#### **Contrat doctoral**

Le contrat doctoral constitue la principale forme de soutien susceptible d'être attribué aux étudiants qui préparent un doctorat.

Les étudiants pouvant prétendre à l'obtention d'un contrat doctoral doivent produire la preuve d'une inscription en vue de la préparation d'un doctorat. Toutefois, cette inscription doit être effective à la date de prise d'effet du contrat et non au moment du dépôt de candidature, étant entendu que celle-ci peut intervenir très en amont.

La date de prise d'effet du contrat peut intervenir dans l'année suivant la première inscription en doctorat.

[Pour en savoir davantage](#)

#### **Contrat doctoral financé par les collectivités territoriales**

La Région Centre-Val de Loire attribue des bourses doctorales de deux types :

- Des bourses de thèse entièrement financées par la Région
- Des bourses de thèse cofinancées par la Région et un organisme de recherche ou un autre établissement ou une entreprise

Des conditions particulières s'appliquent telle qu'une limitation d'âge portée à 29 ans.

[Pour en savoir davantage](#)



Depuis plus de 30 ans, le dispositif Cifre - Conventions Industrielles de Formation par la REcherche - subventionne toute entreprise ou organisation publique de droit français qui embauche un doctorant pour le placer au cœur d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public. Les travaux aboutiront à la soutenance d'une thèse en trois ans.

[Pour en savoir davantage](#)

### **Les autres financements possibles**

Ces types de financement sont possibles en l'absence de contrat ou à l'issue de celui-ci

#### **Vacataire**

Deux profils de vacataires d'enseignement au sein de l'Université d'Orléans :

- Les chargés d'enseignement vacataires
- Les agents temporaires vacataires

Les doctorants peuvent prétendre à ce dernier profil

[Pour en savoir davantage](#)

#### **Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche – ATER**

Les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur peuvent faire appel à des attachés temporaires d'enseignement et de recherche recrutés par contrat à durée déterminée.

L'ATERAT peut s'effectuer au sein de l'Université d'Orléans comme au sein d'une autre université. Dans ce dernier cas, le doctorant reste rattaché au Centre de Recherche Juridique Pothier

[Pour en savoir davantage](#)

#### **Absence de financement**

Entrer en doctorat oblige le candidat à établir son indépendance financière.

Si tel n'est pas le cas, il doit pouvoir indiquer une personne se portant caution.

#### **Les missions complémentaires**

Un doctorant contractuel peut exercer, en complément de son activité de recherche, une activité complémentaire pour un maximum de 64 h d'enseignement, réparties sur l'année universitaire.

[Pour en savoir davantage](#)

## Les formations

Les formations proposées aux doctorants, tout au long de leur thèse et quelle que soit la discipline, ont pour objectif de développer leur employabilité et d'acquérir de nouvelles compétences :

- Appréhender les langues étrangères
- Information et communication écrite ou orale
- ...

[Pour en savoir davantage](#)

En dehors des formations proposées par l'école doctorale, le CRJ Pothier développe par ailleurs des ateliers de formations plus spécifiques dans le cadre de journées dédiées aux doctorants (par exemple, « l'après-thèse », l'utilisation des outils documentaires, etc.).

[Cf. rubrique « les journées doctorales ».](#)

## Les aides à la mobilité



### **Les mobilités Erasmus Doctorantes**

Possibilité d'effectuer une mobilité d'études au sein des 28 états de l'Union européenne, et des états de l'Association européenne de libre-échange et des pays candidats à l'adhésion (Turquie, Macédoine du Nord, Serbie).

Une seule condition : qu'un accord de coopération soit signé entre l'Université d'Orléans et l'Université partenaire afin de pouvoir effectuer ce stage au sein d'un laboratoire de droit.

[Pour en savoir davantage](#)

Possibilité d'effectuer un stage dans tout type de structure publique ou privée.

Le bureau des stages de l'UFR Droit, Economie, Gestion établit une convention.

Erasmus+ peut être une source de financement si le stage s'effectue dans un pays participant au programme (UE + Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, Macédoine du Nord, Serbie).

La liste de ces coopérations est disponible au [bureau des relations internationales](#) de l'UFR Droit, Economie, Gestion

[Pour en savoir davantage](#)



## La cérémonie des diplômés



Chaque année, l'Université organise une cérémonie en l'honneur des docteurs et des HDR

[Pour en savoir davantage](#)

## Ma thèse en 180 secondes



Le concours "Ma Thèse en 180 secondes" permet aux doctorants de présenter leur sujet de recherche en termes simples à destination du grand public. Ils ont 3 minutes, pas une seconde de plus, pour exposer leur thèse ! C'est une occasion unique de parfaire leurs aptitudes en communication et de diffuser leurs recherches dans l'espace public.

[Pour en savoir davantage](#)

## L'après thèse



### **La qualification**

Pour pouvoir postuler à un poste de Maître de Conférences (MCF), il faut au préalable avoir été qualifié à cette fonction par le Conseil National des Universités (CNU).

Le CNU se porte garant, en qualifiant les candidats, de la qualité des profils qui sont susceptibles de se présenter aux concours de MCF.

Le rôle du CNU est également d'harmoniser nationalement les thèses et les critères de sélection et d'évaluation des candidats provenant de différentes universités, mais aussi de différents pays.

Chaque discipline scientifique est représentée par une section composée d'enseignants-chercheurs de la discipline.

La procédure de qualification a lieu une fois par an.

Une préinscription s'effectue sur le site du ministère de l'enseignement supérieur GALAXIE.

Calendrier à respecter : enregistrement des candidatures → septembre à octobre ; dépôt des pièces dématérialisées → de septembre à décembre ; validation définitive du dossier → octobre à décembre (Cf. les dates précises sur l'application)

[Pour en savoir davantage](#)



### **L'accès au Centre régional de formation à la profession d'avocat (CRFPA)**

L'article 12-1 de la loi du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions

judiciaires et juridiques prévoit que les docteurs en droit ont accès directement à la formation théorique et pratique dispensée par les centres régionaux de formation à la profession d'avocat sans avoir à passer l'examen d'entrée. Ils ne sont toutefois pas dispensés des 18 mois de formation, ni de l'obtention du certificat d'aptitude à la profession d'avocat à l'issue de cette dernière.

[Pour en savoir davantage](#)



### **L'accès à l'école nationale de la magistrature (ENM)**

Les docteurs en droit possédant, outre les diplômes requis pour le doctorat, un autre diplôme d'études supérieures, âgés de trente et un ans au moins et de quarante ans au plus au 1er janvier de l'année en cours peuvent intégrer l'école nationale de la magistrature en qualité d'auditeurs de justice, sur titres, après examen de leur dossier par une commission composée de magistrats. Les candidats admis selon cette procédure suivent la scolarité de 31 mois dans les mêmes conditions que les auditeurs recrutés par concours.

[Pour en savoir davantage](#)



### **L'accès à l'école nationale d'administration (ENA)**

Depuis 2019, l'école nationale d'administration expérimente la mise en place d'un concours externe réservé aux docteurs (possibilité ouverte pour une durée de cinq ans par le décret n° 2018-793 du 14 septembre 2018). Ouvert pour la première fois dans la spécialité « sciences de la matière et de l'ingénieur », il concerne, en 2020, les docteurs en « sciences humaines et sociales ». Il permet d'intégrer la formation dans les mêmes conditions que les candidats issus des trois autres concours d'entrée.

[Pour en savoir davantage](#)



### **L'accès aux emplois de catégorie A de la fonction publique**

Pour favoriser l'intégration professionnelle des docteurs en dehors de la carrière universitaire, la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche a modifié l'article L. 412-1 du code de la recherche pour prévoir que « les concours et procédures de recrutement dans les corps et cadres d'emplois de catégorie A relevant du statut général de la fonction publique sont adaptés, dans les conditions fixées par les statuts particuliers des corps et cadres d'emplois concernés, afin d'assurer la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche lorsqu'elle a été sanctionnée par la délivrance du doctorat ». Ces mesures peuvent prendre la forme d'un aménagement de certains concours externes et/ou du bénéfice d'une bonification d'ancienneté de deux ans pour les titulaires d'un doctorat qui réussissent le concours.

[Pour en savoir davantage](#)



## **La fonction de Juriste assistant**

L'article L. 123-4 du code de l'organisation judiciaire qui organise la fonction de juriste assistant auprès des juridictions judiciaires prévoit que les titulaires d'un diplôme de doctorat en droit « et que leur compétence qualifie particulièrement pour exercer ces fonctions » peuvent être nommés auprès des magistrats des tribunaux judiciaires et des tribunaux de première instance, des cours d'appel ainsi qu'à la Cour de cassation.

[Pour en savoir davantage](#)

## **Les associations**

### **Association des Docteurs et Doctorants Orléanais en Sciences de l'Homme et de la Société - ADDOSHS**



L'Association des Docteurs et Doctorants d'Orléans en Sciences de l'Homme et de la Société (ADDOSHS) a été créée en 2006, et est soutenue par l'École Doctorale des Sciences de l'Homme et de la Société de l'Université d'Orléans. L'association représente l'ensemble des doctorants d'Orléans en Droit, Economie, Gestion, ainsi qu'en Sciences Humaines et Sociales. L'objectif de l'ADDOSHS est de faciliter l'insertion des doctorants dans le tissu culturel et entrepreneurial de la région par différentes événements, académiques et culturels (vulgarisation et promotion des travaux de recherche, sorties au théâtre, pique-niques, organisation de tournois sportifs, voyages culturels...). L'association prend également en charge, annuellement, l'organisation de la Journée de Rentrée de l'École Doctorale SHS.

[Pour en savoir davantage](#)

### **Association des Doctorants Cifre en Sciences Humaines et Sociales - ADCIFRE-SHS**

L'association se propose d'être un lieu de partage des doctorants sur les pratiques de la recherche en CIFRE : sur les problèmes personnels, scientifiques et critiques qu'elle soulève, un espace de débat entre chercheurs, laboratoires et institutions sur le statut et la place de la recherche sous convention CIFRE en SHS, ainsi qu'une association ouverte à tous les jeunes chercheurs (étudiants de master, doctorants) et à tous les docteurs, qui souhaitent participer à ce projet.

[Pour en savoir davantage](#)

# Le Centre de Recherche Juridique Pothier



Le Centre de Recherche Juridique Pothier de l'Université d'Orléans est une équipe d'accueil (EA 1212) qui regroupe une centaine de chercheurs autour de thématiques fortes, ancrées dans la réalité contemporaine du droit. Laboratoire de recherche pluridisciplinaire, il est essentiellement composé de juristes relevant de trois sections différentes du C.N.U. (privatistes, publicistes et historiens du droit), auxquels s'ajoutent par ailleurs des sociologues et gestionnaires.

Issu de l'ancien Institut de Droit Economique et des Affaires, créé en 1976 à l'initiative du doyen Elie Alfandari, le Centre de Recherche Juridique Pothier a vu le jour, sous son appellation actuelle, en 1998. Ce changement de dénomination procédait alors du souhait d'élargir la recherche à d'autres thématiques que le droit des affaires. Cette pluridisciplinarité, qui fait aujourd'hui la force du laboratoire, s'est encore renforcée en 2014, à la suite de la fusion opérée avec le Laboratoire Collectivités Publiques, lui-même issu de l'ancien Laboratoire Collectivités Territoriales qui avait été créé en 1976. Elle permet une meilleure synergie entre les équipes orléanaises de recherche en droit privé, droit public, histoire du droit, gestion publique et sociologie.

La recherche collective au sein du C.R.J. Pothier est actuellement structurée autour de quatre thèmes : Mutations des sources du droit, des normes et de la normativité, Organisations et gouvernances, Patrimoine(s) et La personne dans la cité.

Les recherches collectives menées sur les normes, qui ont contribué ces dernières années au rayonnement du laboratoire à travers l'émergence de ce que certains collègues, en France comme à l'étranger, appellent « l'école d'Orléans », ont en particulier donné lieu, sous la houlette de Catherine Thibierge, à plusieurs ouvrages substantiels (« La Force normative. Naissance d'un concept », publié en 2009, et « La densification normative. Découverte d'un processus », paru en 2013). Le thème de la normativité fait par ailleurs l'objet de projets collectifs en cours et de travaux individuels.

Les thématiques « Patrimoine(s) », « Personne dans la cité » et « Organisations et gouvernances », plus émergentes, sont également nourries par les recherches individuelles de membres du laboratoire et l'organisation régulière de manifestations scientifiques, de nature à en favoriser l'essor.

Résolument enraciné dans son environnement institutionnel, le CRJ Pothier s'attache par ailleurs à nouer des partenariats solides avec des laboratoires français (par ex. : IRDA, Paris XIII ; CEPRISCA, Amiens) et des Universités et centres de recherche étrangers (par ex. : Cracovie, Pologne ; Macerata, Italie ; Saragosse, Espagne).

[Pour en savoir davantage](#)

## Candidater

La première étape afin de candidater à un doctorat au sein du laboratoire consiste à trouver un directeur de thèse acceptant d'encadrer son doctorat.

Il convient dans ce cas de faire parvenir, par [courriel](#), un dossier comprenant :

- Un CV
- Une lettre de motivation
- Le titre de la thèse envisagée
- Une brève présentation du projet de recherche

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Il convient, ensuite, de déposer sa candidature sur la plateforme [ADUM](#)

## Être doctorant au CRJP

### Participer à la vie du laboratoire

- Répondre à des appels à communication
- Aider à l'organisation de manifestations scientifiques
- Participer aux journées doctorales
- Organiser le colloque des doctorants

### Les financements

#### **Campagne des contrats doctoraux**

Cette campagne se déroule chaque année à partir du mois de mars.

Trois types de bourses sont proposés : bourse régionale, bourse état, bourse présidentielle.

Le calendrier de cette campagne est, approximativement, le suivant :

\* Fin février – début mars : le candidat à un contrat doctoral, doit faire parvenir un dossier (CV, notes de master, lettre de motivation) au [secrétariat du laboratoire](#)

\* Mars - Avril : une commission, composée d'enseignants-chercheurs du laboratoire, étudie les dossiers reçus ; les candidats sont alors convoqués pour un oral à l'issue duquel un classement sera établi et une sélection organisée ; la commission informe l'ED SSTED du nom des candidats retenus et du classement final

\* Si la candidature est retenue, il convient alors de déposer son dossier sur la plateforme [ADUM](#)

\* Mai - Juin : les candidats retenus par l'ED SSTED et la Région Centre-Val de Loire bénéficient d'une (ou plusieurs) préparation à l'oral organisée par le laboratoire en présence de membres enseignants-chercheurs

\* Juin - Juillet : dans un premier temps, les candidats sont auditionnés par la Région Centre-Val de Loire afin d'obtenir une bourse régionale ; Dans un deuxième temps, les candidats non retenus peuvent se présenter, pour une audition propre à l'Université afin d'obtenir une bourse Etat ou une bourse dite « Présidentielle »

### **Aides à la mobilité (intervention ou participation à des colloques)**

Le laboratoire peut prendre en charge, en tout ou partie, un déplacement si ce déplacement entre dans le cadre des études doctorales.

### [Les journées doctorales du laboratoire](#)

Deux journées doctorales, évènements spécifiques dédiées aux doctorants du laboratoire, sont organisées dans le courant de l'année universitaire.

Des ateliers sont proposés au choix, tels qu'un atelier consacré à la recherche bibliographique, à la procédure de qualification par le CNU, à l'intégration professionnelle des docteurs en dehors du monde académique, à la méthodologie de la thèse (commencer sa thèse, achever sa thèse, soutenir sa thèse), à la question de l'éthique et de l'intégrité scientifique, ainsi que des ateliers relatifs aux techniques de prise de parole en public. Ces ateliers sont dirigés par des enseignants-chercheurs ou des professionnels (conservateur des bibliothèques, ingénieur de recherches, spécialistes de l'art oratoire)

La présence à ces journées est obligatoire et donne lieu à l'attribution de crédits par l'ED SSTED (5 crédits en 2019/2020).

### [La soutenance blanche](#)

Afin de préparer le doctorant à soutenir devant un jury de thèse, une soutenance blanche est organisée en présence de membres enseignants-chercheurs du laboratoire.

La soutenance blanche permet au doctorant d'appréhender avec le moins de stress possible cette épreuve.

### [Les ressources](#)

#### **Salle de recherche Grotius**

Il s'agit d'une salle de recherche dédiée, uniquement, aux membres du laboratoire.

Une réservation en amont, auprès du secrétariat du laboratoire, est indispensable afin de s'assurer de la disponibilité de cette salle.

## **Bibliothèque de la salle Grotius**

Des ouvrages sont à la disposition des chercheurs et peuvent être empruntés. Un cahier de prêt doit être renseigné à cette fin.

## **Salle informatique / convivialité**

Une salle est dédiée aux doctorants et aux professeurs invités par le laboratoire ainsi qu'aux stagiaires étrangers.

Elle offre un espace de travail confortable avec des ordinateurs, une imprimante, des accès internet par wifi ou filaire, etc.

Pour vous connectez à votre session informatique, vous aurez besoin de votre numéro d'étudiant (ou numéro Harpege pour les professeurs invités et stagiaires étrangers) ainsi que de votre mot de passe. Pour activer votre session et définir votre mot de passe, il faut s'adresser au service informatique (Bâtiment B – 1er étage).

La salle permet également aux doctorants de se retrouver afin de partager des moments de convivialité (salon, cafetière, bouilloire, réfrigérateur, etc. à disposition).

L'accès à la salle est sécurisé par un code qui vous sera indiqué lorsque votre inscription administrative sera effectuée.

Pour vous connecter à votre session informatique, vous aurez besoin de votre numéro d'étudiant (ou numéro Harpege pour les professeurs invités et stagiaires étrangers) ainsi que de votre mot de passe. Pour activer votre session et définir votre mot de passe, il faut s'adresser au service informatique (Bâtiment B – 1er étage).

La salle permet également aux doctorants de se retrouver afin de partager des moments de convivialité (salon, cafetière, four micro-ondes, bouilloire, réfrigérateur, etc. à disposition).



L'accès à la salle est sécurisé par un code qui vous sera indiqué lorsque votre inscription administrative sera effectuée.

## Inscription sur la liste de diffusion des doctorants du laboratoire

Afin d'être régulièrement informé, le doctorant est inscrit sur une liste de diffusion interne au laboratoire.

## Création de son profil sur le site internet du laboratoire



La création du profil, qui s'effectue obligatoirement à partir d'un poste informatique situé géographiquement sur le campus, permet au doctorant de se présenter aux internautes.

## Archive ouverte HAL



L'archive ouverte HAL vise à :

- Améliorer la consultation des publications et leur visibilité internationale
- Valoriser la production des chercheurs, des laboratoires et des établissements en assurant une diffusion très large, vers le monde académique (chercheurs et étudiants), le grand public et le secteur économique (la société civile)
- Offrir aux chercheurs et aux unités de recherche la possibilité de gérer leurs bibliographies en constituant des listes de publications, en créant leur page web personnelle (CV HAL) et en exportant des flux automatisés de leurs publications dans des pages web
- Garantir une conservation et un accès pérennes et publics aux publications

[Pour en savoir davantage](#)

## Assistance administrative et technique

L'Assistante administrative du laboratoire reste à la disposition des doctorants afin de les accompagner tout au long de leur doctorat.

Elle offre une aide technique à l'utilisation d'outils informatique tels que :

- La plateforme « DOM » (Gestion des Demandes d'Ordres de Mission)
- L'activation du compte ENT (Environnement Numérique de Travail)
- La création du profil du doctorant sur le site internet du laboratoire



- La création du compte personnel professionnel
- ...

Elle accompagne et conseille les doctorants lors :

- Des inscriptions / réinscription / soutenance
- Du dépôt d'un dossier afin d'effectuer une mission
- De la mise en place de colloques
- ...

Elle informe les doctorants de l'activité du laboratoire, et de son milieu, via la lettre mensuelle interne, « La lettre du CRJP ».

[Pour en savoir davantage](#)

### **Les représentants des doctorants**

Les représentants des doctorants, au nombre de trois maximums, sont élus pour deux ans à la majorité simple par l'ensemble des doctorants.

Les représentants sont représentatifs, dans la mesure du possible, des sections de rattachement du CNU.

Ils constituent un relais entre la communauté des doctorants et les autres membres du laboratoire et services de l'Université (Ecole doctorale...).

# Les prestations des autres composantes de l'Université et hors Université

## UFR Droit, Economie, Gestion – UFR DEG



Pour les doctorants enseignants :

Le CRJP est hébergé au sein de l'UFR Droit, Economie, Gestion, laquelle délivre une carte professionnelle permettant :

- L'accès à la salle des professeurs : vous y trouverez un casier à votre nom dans lequel les services de l'université peuvent vous transmettre des documents (not. le bulletin de paie)
- L'accès au parking de l'UFR réservé au personnel
- L'accès à différentes salles comme la salle des thèses, certaines salles d'enseignement du Hall Sully
- L'impression, la copie et la numérisation gratuites de vos documents

Le statut d'enseignant permet aussi la création d'un espace numérique de travail (ENT) comprenant une messagerie, la possibilité de créer un cours numérique (CELENE), l'accès à l'emploi du temps, etc.

Il donne accès à l'intranet de l'université sur lequel se trouvent divers documents et informations (formations, élections, ressources humaines, vie quotidienne, etc.).

La composante inscrit également le doctorant dans l'annuaire électronique de l'Université ainsi que sur les listes de diffusions électroniques.

L'organisation matérielle des cours et TD est répartie entre plusieurs services, par exemple :

- Le service organisation est compétent pour définir l'emploi du temps
- Le bureau des licences (ou le cas échéant, des masters) gère la constitution des groupes de TD, l'organisation des galops et examens, l'enregistrement des notes, etc.

Le service reprographie s'occupe des reproductions de documents tels que les plaquettes de TD, les éventuels supports de cours, etc.

## Bibliothèque Universitaire – BU



La BU propose entre autres :

- Une salle de travail dédiée aux professeurs et doctorants
- Des Prêts Entre Bibliothèques – PEB (gratuit pour les doctorants) : le PEB permet de consulter ou d’emprunter des ouvrages ou revues qui appartiennent à une autre bibliothèque.
- Des conseils et formations, par exemple sur la recherche bibliographique

La BU gère également la mise en place du signalement des thèses en préparation via l’application STEP. Cette application sera implantée au niveau du collège des écoles doctorales dans le courant printemps 2020. Les doctorants auront la possibilité de faire apparaître le sujet de leur thèse en préparation sur le site theses.fr, et ce, à partir des informations renseignées sur la plateforme de gestion des écoles doctorales ADUM. Aucune obligation, juste une possibilité.

[Pour en savoir davantage](#)

## CROUS

La cafeteria



- Située au sous-sol des amphis JOUSSE et CANTILLON
- Places assises, bar, sandwichs variés, salades composées, paninis, desserts, confiseries
- Paiements possibles : carte étudiant, carte bancaire

[Pour en savoir davantage](#)

## Maison des Sciences de l’Homme Val de Loire – MSH Vdl



- Diverses ressources telles que des salles de réunions, d’informatiques, mise à disposition de matériel tel que dictaphones, ordinateurs portables...
- Formations

[Pour en savoir davantage](#)

## ASTUCE



L'association a pour but de promouvoir les actions culturelles et de loisirs de toute nature en faveur du personnel de l'Université d'Orléans.

Les doctorants avec mission d'enseignements et possédant une carte professionnelle peuvent y adhérer.

Pour en savoir davantage :

Bâtiment Physique - Chimie / RDC - Salle 14 / 15 - Permanence Jeudi : 12h30 à 13h15

## SPECIMENS



Certains éditeurs juridiques proposent aux enseignants des ouvrages (dits « spécimens ») gratuitement ou à prix réduits. Chaque éditeur ayant sa propre politique en la matière, il faut consulter leur site internet pour connaître la liste des ouvrages concernés ainsi que la procédure à suivre pour les obtenir.

# Témoignages de doctorants et de docteurs



Vous trouverez, ci-dessous, des extraits de vie et des témoignages de doctorants et docteurs.

## Témoignage des nouveaux doctorants (2019/2020)

*Nous sommes trois nouveaux-elles doctorant-e-s contractuel-le-s en cette année universitaire 2019/2020 : Marie-Elisabeth BOGGIO, Sophie OLIVIER et Alexis BOUCHÉ.*

*Nous avons tous les trois eu la chance d'obtenir un financement de thèse pendant trois ans en tant que doctorant-e-s contractuel-le-s.*

*Le début de thèse est plus chargé que ce que nous aurions pu imaginer. Assez rapidement, sont venues s'ajouter à la thèse et à ses nombreuses recherches des obligations annexes : TD, réunions, participation à des journées d'études ou programmes de recherche extérieurs...*

*Les TD, principalement, prennent un temps conséquent en début de thèse.*

*Nous pouvons donc conseiller à tout-e futur-e doctorant-e de rester vigilant-e : certes les obligations extérieures à la recherche sont importantes et intellectuellement enrichissantes, néanmoins, elles ne sont pas la priorité.*

*Il est toutefois important de souligner que la vie de doctorant-e est très riche et agréable. Il existe une vraie solidarité entre nous et cette aide est primordiale pour notre réussite.*

## Témoignage d'un docteur

*Suite à mon master 2 en Droit des administrations publiques et territoriales, j'avais décidé de poursuivre mes études par une thèse en droit public. Bien qu'à l'origine je souhaitais privilégier une thèse en droit fiscal, je me suis finalement dirigé vers une thèse en droit administratif.*

*C'est alors que j'ai sollicité le Professeur Blanco, dont j'avais suivi les cours de « Droit public économique » et de « Question prioritaire de constitutionnalité ». Après avoir accepté de m'encadrer, il m'a proposé plusieurs sujets, dont l'un m'a particulièrement attiré : « La carence fautive de l'administration ».*

*Pendant cette période, j'ai pu rencontrer Laurence Sallé, qui m'a accompagné dans le cadre des démarches administratives nécessaires à l'inscription en thèse.*

*En intégrant le laboratoire du CRJP, j'ai pu assister à de nombreux séminaires, conférences et*

*colloques, qui m'ont permis d'avancer et de progresser dans le cadre de mes travaux de recherches. De plus, ont été organisés régulièrement des ateliers de recherches au sein desquels j'ai pu présenter l'avancée de mes travaux et avoir des avis/critiques afin d'améliorer l'avancement de ma thèse. En outre, nous avons pu, avec plusieurs doctorants, organiser le 1er colloque des doctorants intitulé « Excès et droit public ». Enfin, à l'approche de ma soutenance, j'ai pu bénéficier dans le cadre du laboratoire d'une préparation pour celle-ci, avec l'organisation d'une soutenance blanche.*

*Astuces :*

*Il faut bien organiser ses journées, notamment pour ceux qui exercent également les fonctions de chargé de TD (si les TD doivent être bien préparés, il faut néanmoins trouver un certain équilibre afin d'avancer également dans la rédaction de la thèse).*

*Il faut ne pas faire de trop grosses coupures avec la thèse car sinon on risque de perdre pas mal de temps à reprendre un certain nombre d'éléments.*

**Julien Sordet**

# Contacts

**ED SSTED** - Ecole Doctorale Sciences de la Société, Territoires, Economie, Droit  
[EDSHS@univ-orleans.fr](mailto:EDSHS@univ-orleans.fr)

## CRJP

La direction

[crjp@univ-orleans.fr](mailto:crjp@univ-orleans.fr)

L'assistante administrative

[crjpsecretariat@univ-orleans.fr](mailto:crjpsecretariat@univ-orleans.fr)

Les représentants des doctorants

[crjprepresentantdoctorants@listes.univ-orleans.fr](mailto:crjprepresentantdoctorants@listes.univ-orleans.fr)

Les doctorants

[crjplesdoctorants@listes.univ-orleans.fr](mailto:crjplesdoctorants@listes.univ-orleans.fr)

## UFR DEG

Service informatique

[aide.deg@univ-orleans.fr](mailto:aide.deg@univ-orleans.fr)

Service organisation et budgétaire

[service.organisation.deg@univ-orleans.fr](mailto:service.organisation.deg@univ-orleans.fr)

Service logistique

[service.technique.deg@univ-orleans.fr](mailto:service.technique.deg@univ-orleans.fr)

Reprographie

[Imprimerie.deg@univ-orleans.fr](mailto:Imprimerie.deg@univ-orleans.fr)

Relations internationales

[International.deg@univ-orleans.fr](mailto:International.deg@univ-orleans.fr)

Audiovisuel

[Service.audiovisuel.deg@univ-orleans.fr](mailto:Service.audiovisuel.deg@univ-orleans.fr)

Stages

[Stages.emploi.deg@univ-orleans.fr](mailto:Stages.emploi.deg@univ-orleans.fr)

Service des études

[Services.etudes@univ-orleans.fr](mailto:Services.etudes@univ-orleans.fr)

## **UNIVERSITE**

Service des personnels BIATSS (Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé)

Gestion des contrats

[drh.spb@univ-orleans.fr](mailto:drh.spb@univ-orleans.fr)

Service maladie et accidents du travail

[drp.mas@univ-orleans.fr](mailto:drp.mas@univ-orleans.fr)

Service formation

[drh.formation@univ-orleans.fr](mailto:drh.formation@univ-orleans.fr)

Service de la paie

[drp.paie@univ-orleans.fr](mailto:drp.paie@univ-orleans.fr)

[Service prestations sociales](#)

[drh.action.sociale@univ-orleans.fr](mailto:drh.action.sociale@univ-orleans.fr)